



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE



DOSSIER DE PRESSE - LUNDI 5 FÉVRIER 2024

**GARANTIR LES INVESTISSEMENTS
EN FAVEUR DES TRANSITIONS
PRÉSENTATION DU BUDGET
PRÉVISIONNEL 2024**

Édito

« Gouverner, c'est choisir, si difficiles que soient les choix » disait Pierre Mendès-France.

Quoi de plus vrai, à l'heure de construire un budget qui se doit d'être ambitieux face aux enjeux sociaux, écologiques et démocratiques, dans un contexte toujours plus difficile pour les finances des collectivités.

Ce contexte, c'est l'inflation, c'est la baisse des dotations, mais c'est aussi et surtout, la hausse des taux d'intérêt suite à la décision prise par la Banque centrale européenne d'augmenter plusieurs fois d'affilée son taux directeur. Cela représente une augmentation de +45% de charges financières sur le seul budget principal soit 6 millions d'euros pour la Métropole. Alors que les collectivités sont au premier rang pour investir dans les transitions, ces décisions et leur impact sur les finances locales nous rappellent l'importance des élections européennes à venir.

Gouverner, c'est choisir, la Métropole fait deux choix.

Le premier choix, **c'est celui de garantir les transitions énergétiques** pour accompagner les grands changements qui sont à l'œuvre, **en cohérence avec les engagements pris face à la Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat.** Nous respectons notre parole et nous avons déjà adopté plus de 200 des mesures proposées. Il y avait des choses déjà enclenchées, qu'il fallait accélérer, et des propositions nouvelles, ambitieuses, avec en même temps une forme de pragmatisme, d'utopie réaliste ! Dans ce budget 2024, ce sont ainsi près de **54 millions d'euros, qui sont consacrés aux propositions de la Convention Citoyenne !** Les membres de la Convention sont d'ailleurs à nos côtés pour s'assurer de la mise en œuvre de ces politiques. Leur parole a une valeur vraiment importante pour moi.

Développement des chronovélos, soutien de l'agriculture locale, augmentation de la subvention MurMur TPE/PME, construction du ré-

seau de chaleur de Meylan, préservation de la ressource en eau, soutien aux communes dans leurs investissements en faveur de la transition énergétique, solarisation de certains équipements publics... seront autant d'efforts que nous ferons en 2024 pour accompagner la transition du territoire.

L'autre choix, **c'est celui de protéger le pouvoir d'achat des ménages en n'augmentant pas les impôts.** Inflation à 20% sur l'alimentation, taux d'intérêts et prix de l'énergie qui ont explosé, l'enjeu du pouvoir d'achat et de capacité à agir est majeur. Si on prend les moyennes, notre métropole a des chiffres incroyables, avec un taux de chômage parmi les plus bas, une création de richesse extrêmement importante... Mais quand on rentre dans le détail, on s'aperçoit qu'il y a aussi de nombreuses familles pour qui le quotidien est compliqué. C'est à elles en particulier que s'adressent nos politiques sociales, nombreuses, d'accompagnement à l'emploi et à la formation, d'encadrement des loyers, de tarification sociale de l'eau, de tarification solidaire dans les transports en commun. C'est le sens du futur Pacte de solidarité que nous allons signer avec l'État pour renforcer l'action sociale.

Quel que soit le contexte financier, nous allons ainsi continuer, sans transiger, à porter des politiques publiques favorables au climat, au vivant, à la qualité de l'air et donc à notre santé, mais aussi au pouvoir d'achat.

C'est l'écologie des solutions, l'écologie populaire, qui facilite la vie et le changement, la cohésion sociale et territoriale, qui écoute, soutient et accompagne.

Action en faveur des transitions et justice sociale, c'est le cœur de nos actions, le cœur de mon engagement.

Christophe FERRARI
Président de Grenoble Alpes Métropole

01. UN BUDGET POUR GARANTIR L'ACTION MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DES TRANSITIONS

Grenoble Alpes Métropole, en 2024 comme lors des années précédentes, veut construire un **budget qui permette de faire face aux enjeux sociaux, écologiques et démocratiques**, malgré un contexte difficile pour les budgets des collectivités.

Au-delà de l'inflation, de la baisse des dotations globales de fonctionnement, de l'augmentation du point d'indice des agents territoriaux décidée par le Gouvernement sans concertation avec les collectivités, de l'augmentation des charges (augmentation de certaines taxes foncières communales, de la participation auprès de structures comme le SDIS, ...), le fait le plus marquant est la **hausse importante des taux d'intérêt (+45% de charges financières sur le seul budget principal)**. Celle-ci coûte près de 6 millions d'euros à la Métropole.

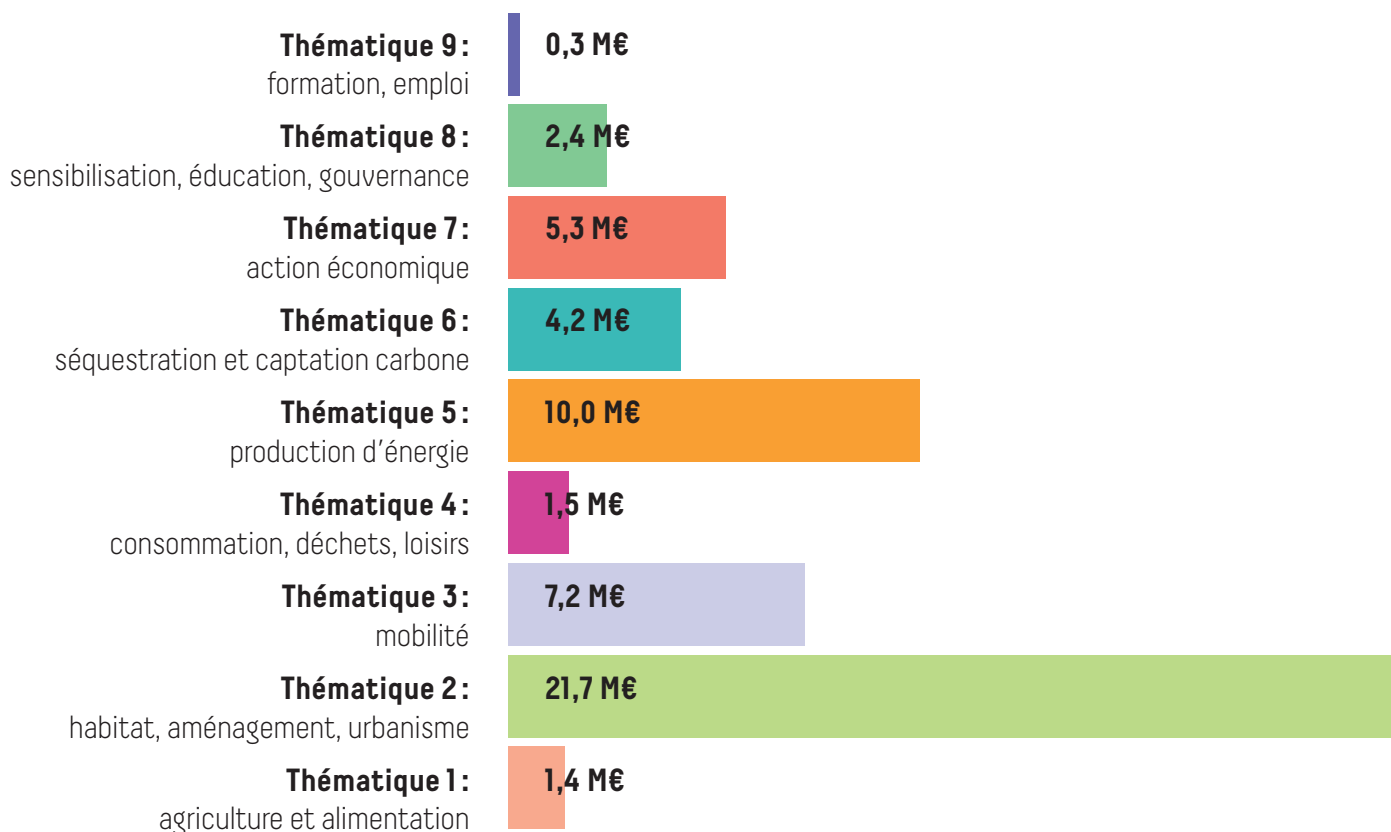
- ➔ La Métropole a décidé de maintenir **les objectifs qu'elle s'est fixés** à travers les différents documents de planification et notamment la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) adoptée en 2022 afin de **garantir son action en faveur des transitions**.
- ➔ Afin de faire face à la hausse de ces dépenses, le projet de budget 2024 prévoit **l'activation du levier fiscal au travers d'une hausse de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) représentant une recette complémentaire estimée à 7 M€**. Pour rappel, la modulation des bases minimum de CFE, adoptée par le Conseil métropolitain le 29 septembre dernier, a permis de **protéger les plus petites entreprises contribuables** face à cette augmentation.
- ➔ Les taux de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et la taxe sur le foncier bâti resteront les mêmes**, afin de ne pas impacter les ménages. La Métropole poursuivra en 2024 son plaidoyer auprès du Gouvernement en lien avec France Urbaine et Intercommunalités de France afin de décoreller l'augmentation du taux de taxe foncière bâtie et du taux d'habitation sur les résidences secondaires, pour que ce dernier puisse être activée de manière indépendante.
 - > Par ailleurs, **la Métropole veillera à limiter ses dépenses de fonctionnement de 459 M€**. Des premières initiatives ont d'ores et déjà été identifiées : réduction du recours aux emplois non-permanents, réduction du parc de véhicules, optimisation du matériel informatique, etc.
 - > La Métropole continue à être **une des métropoles les plus redistributrices de France** : 24,5% du budget de fonctionnement métropolitain sont reversés aux communes.

02• 54 MILLIONS D'EUROS POUR LES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Le budget 2024 a pour objectif de remplir progressivement les **engagements pris dans le cadre de la Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat (CCMC)**. Afin de financer la mise en œuvre des propositions émises par les membres, **54 M€** ont été inscrits au Budget Prévisionnel 2024, dont 38% correspondent à des actions qui n'étaient prévues en 2023.

54 M€ du BP 24 sont directement fléchés sur des actions contribuant aux engagements de la CCMC

TOTAL **54 M€**



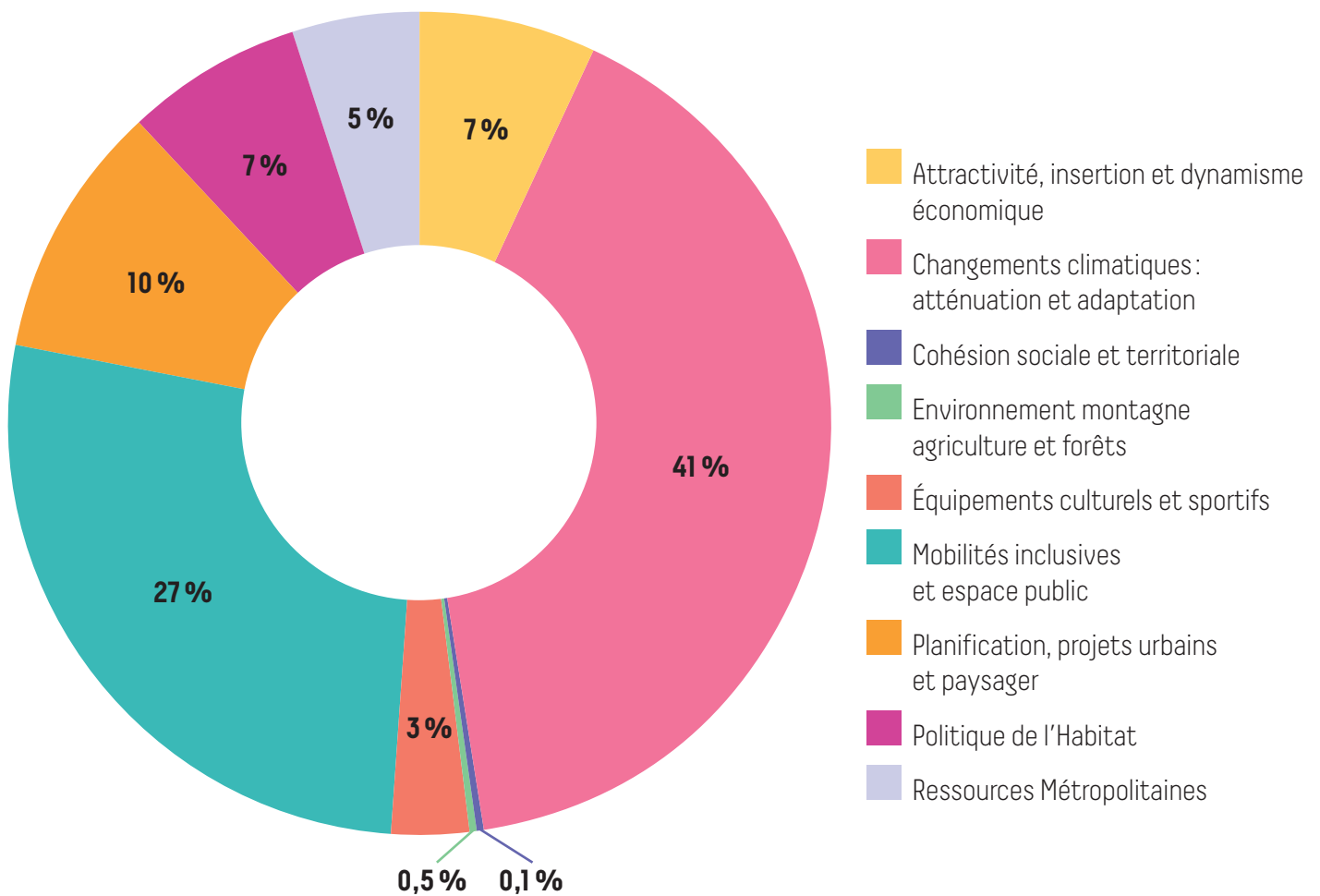
Ces investissements sont majoritairement fléchés pour des politiques publiques de transformations écologiques.

Certains engagements ne nécessitent pas d'inscription budgétaire, les actions à mener ne coûtant pas d'argent au-delà de la mobilisation de ressources humaines. Dans des cas plus rares, l'engagement se traduit par une réduction budgétaire : par exemple la réduction de la flotte de véhicules de la Métropole.

03• LE BUDGET 2024 EN CHIFFRES

- ➔ **256 M€ de budget d'investissement.** Ce niveau d'investissement reste extrêmement soutenu, avec un effort important sur les mobilités et l'espace public ainsi que les dépenses de transition et d'adaptation aux changements climatiques.
- ➔ **486 M€ de budget de fonctionnement :** la maîtrise de nos dépenses est essentielle pour maintenir une capacité d'investissement à la hauteur des ambitions du PPI
- ➔ **Pour 100€ investis, 41€ iront à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique** (+75% sur les dispositifs MurMur, +39% sur l'accompagnement ZFE, +25% pour soutenir les communes dans leurs rénovations d'équipements publics) **et 27€ aux mobilités** (+164% pour l'accompagnement des projets de mobilités, +57% pour la politique cyclable).

Répartition des dépenses d'équipement par mission



04• LES 15 PROJETS PHARES POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

© Fabrice Mariné / Grenoble Alpes Métropole



1. LOGEMENT : On accélère la construction de logements

Avec le nouveau PLH, la Métropole augmente son soutien à la construction de logements et proportionne son budget. Elle s'engage également pour disposer d'un outil opérationnel, par le biais de Grenoble Habitat.

(Jusqu'à 25 M€ en 2024)

2. VÉLO : On commence la "Rocade à vélo", une Chronovélo périphérique

C'était une proposition des citoyens de la Convention métropolitaine. Parallèlement, la Métropole continue à faire des kilomètres d'autres Chronovélo, pistes cyclables et voies vertes, à Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix...

(8,7 M€, en hausse de 60%)



© DR



3. DÉCHETS : On met en route le nouveau Centre de tri, pour mieux recycler

La Métropole a construit ce projet avec 6 territoires voisins : Grésivaudan, Voironnais, Matheysine, Oisans, Trièves et Saint-Marcellin... Le Centre de tri comportera en outre un espace pédagogique pour accueillir le public.

(12,5 M€ en 2024)

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole



4. MOBILITÉS : On prépare le RER métropolitain, avec des premiers chantiers

La Métropole participe, aux côtés de la SNCF, au chantier de déménagement de la gare de Pont-de-Claix et prépare les aménagements autour de celle d'Échirolles, dans le cadre du nouveau quartier mixte Connexions, au sein de Grandalpe.

(2 M€)

5. DÉMOCRATIE LOCALE :

On stimule et on développe le dialogue avec les habitants

Ce dialogue se manifeste notamment dans l'organisation du futur "Débat citoyen sur l'alimentation", dans le déploiement de la pétition citoyenne (une première en France!) ou dans la poursuite des Conférences Presse-Citron.

(200 K€)



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

© Freepik / Grenoble Alpes Métropole



6. EAU : On améliore et on sécurise l'eau potable pour 4 nouvelles communes

Avec ces travaux, Saint-Égrève, Le Fontanil-Cornillon, Saint-Georges-de-Commiers, Notre-Dame-de-Commiers, soit plus de 20 000 nouveaux habitants, bénéficieront d'une eau pure naturellement filtrée, garantie zéro traitement et zéro additif !

(3,2 M€)

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole



7. TRANSITIONS : On soutient les initiatives des 49 communes

Rénovation thermique de crèches, d'écoles ou de piscines, diminution de l'éclairage public, achat de véhicules moins polluants... La Métropole met le turbo pour accompagner les projets des communes liés aux transitions.

(4 M€)

8. ENERGIE : Le nouveau réseau de chaleur de Meylan

Il chauffera des bâtiments public – piscine, Hexagone, mairie, école, gymnase...- et plus de 2 000 logements, grâce à la chaleur produite par les déchets incinérés à Athanor (et d'autres réseaux sont à venir à Varcis-Allières-et-Risset, Vizille, Fontaine, Seysins...)

(3 M€)



9. TRANSPORTS : On accélère sur le soutien aux ménages

La Métropole augmente son soutien au Smmag pour mener ses projets (dont la tarification sociale dans les TC), auxquels il faut ajouter des aides individuelles jusqu'à 3 000 € par ménage dans le cadre de la ZFE et une aide individuelle à l'achat de vélo jusqu'à 1 500€.

(44 M€)



© DR

10. CULTURE : On booste notre soutien

La Métropole augmente de 5% les subventions de fonctionnement de la MC2, de l'Hexagone et de l'École supérieure d'art et de design (Esad).

(6,8 M€)



© Kara Cottier



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

11. ISOLATION : On accélère sur la rénovation thermique des bâtiments

Les immeubles, les maisons, les TPE/PME, les associations... La Métropole fera encore mieux qu'en 2023 (1 000 ménages aidés) avec 75% de hausse sur les 3 dispositifs MurMur.

(5 M€, soit + 75% par rapport à 2023)

12. SOCIAL : On remet des moyens pour les quartiers en difficulté

Emploi, culture, sport, lutte contre les discriminations... Des moyens pour rééquilibrer les chances des 40 000 habitants concernés par ce nouveau "Contrat de Ville", dans des quartiers d'Échirolles, Grenoble, Fontaine, Pont-de-Claix et Saint-Martin-d'Hères.

(1,4 M€)



© DR



© DR

13. PATRIMOINE : On commence les travaux du siège de la Métropole

L'étape de déconstruction étant finie (avec 100 tonnes de matériaux récupérés pour réemploi), la Métropole lance le chantier d'extension-rénovation.

(6 M€ en 2024)

14. ESPACES PUBLICS : On accélère sur les rénovations et piétonnisation

La Métropole mène des chantiers pour améliorer l'esthétique et la sécurité des voies et places stratégiques du territoire. Cette année, entre autres : route de Chartreuse à La Tronche, secteur Sainte-Claire à Grenoble, avenue du Cèdre à Corenc, centre de Vaulnaveys-le-Haut, entrée de Vif...

(11,5 M€, en hausse de 45%)



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

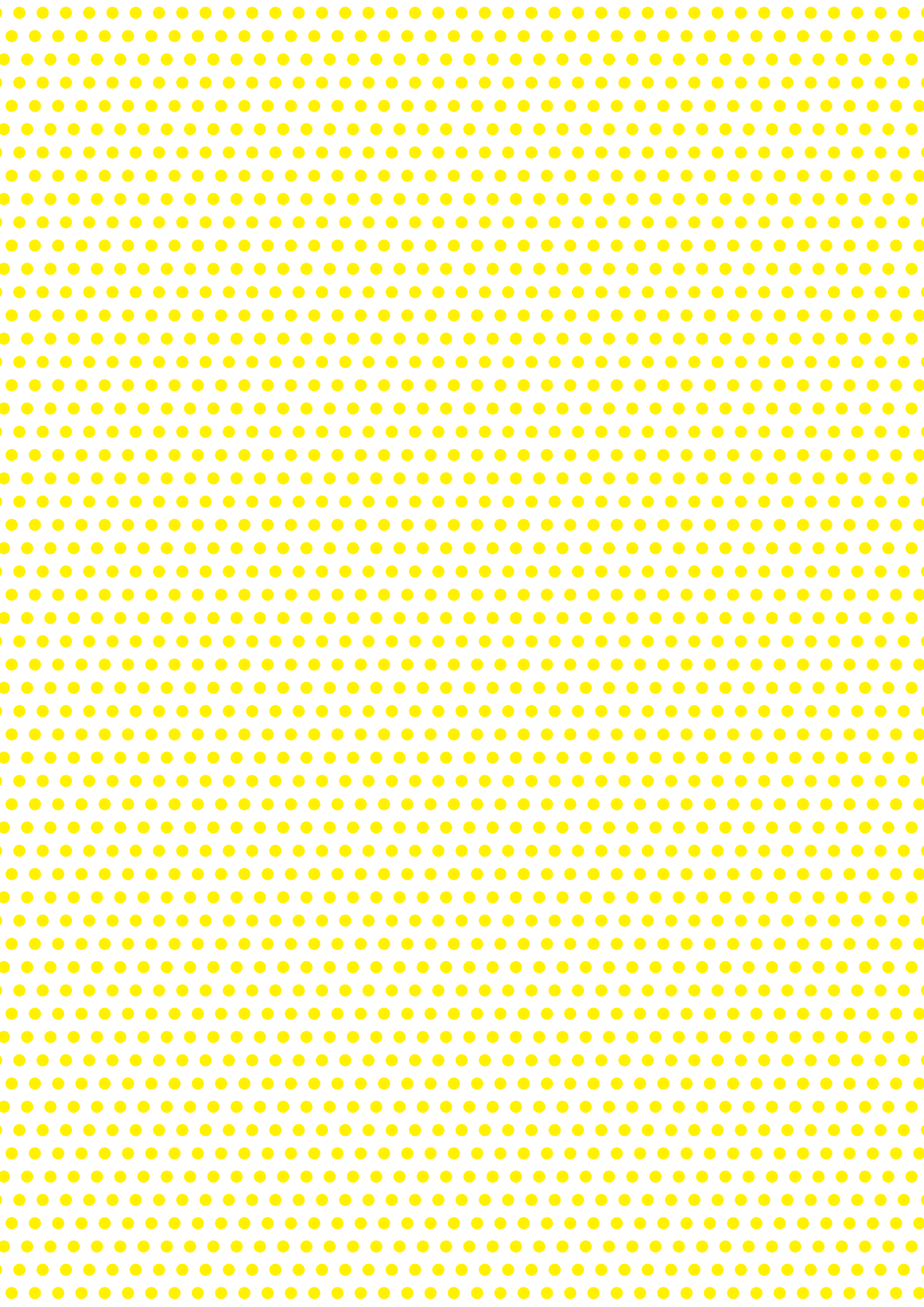


© DR

15. FEMMES-HOMMES : On amplifie la prévention contre les violences et pour l'égalité

Lutte contre les violences faites aux femmes, cycle de conférences sur le féminisme, égalité entre les femmes et les hommes... La Métropole poursuit son engagement. Elle expérimentera notamment "Angela", un dispositif d'alerte fonctionnant dans des lieux publics, permettant aux personnes se sentant en insécurité de trouver de l'aide.

(100 K€)



CONTACTS PRESSE

FLAVIE MICHOT
Attachée de presse

flavie.michot@grenoblealpesmetropole.fr
06 82 85 02 08